



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département présidentiel

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

N/réf. : GZU/IGA/163/17

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le: 27 MARS 2017
Séance C.A du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 20 mars 2017

DIFFUSION

MM. Barazzone
Pagani
Mmes Salerno
Alder
MM. Kanaan
Moret
Burri
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

**Concerne : Modification de l'article 38 du statut du personnel de la Ville de Genève
Adaptation du règlement d'application du statut du personnel**

Monsieur le Maire,

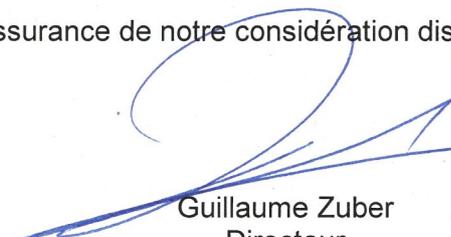
Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 8 mars 2017, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au :

- Service de surveillance des communes - secteur actes juridiques

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 88, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.



Guillaume Zuber
Directeur

Date réelle d'affichage : 16 mars 2017
Date légale d'affichage : 16 mars 2017
Fin délai référendaire le : 25 avril 2017